

## ERDF et la Faculté des Métiers de l'Essonne mettent toute leur énergie dans une convention tournée vers des métiers d'avenir

En ce jeudi 10 septembre a eu lieu la signature officielle de la convention de partenariat et de coopération entre la Faculté des Métiers de l'Essonne (FDME) et Électricité Réseau Distribution France (ERDF). Cet évènement représente un pas de plus en faveur du développement de l'emploi, car il concrétise le rapprochement d'un centre de formation avec une entreprise en faveur d'objectifs communs :

- Soutenir la forte croissance de création d'emploi dans le secteur de l'énergie en proposant les profils adaptés.
- Développer l'adéquation entre formations et besoins d'ERDF.
- Aider à l'insertion professionnelle des apprentis.
- Former les collaborateurs.



*Exposé de la convention partenariale dans l'amphithéâtre du site d'Évry de la FDME*

ERDF, c'est 38 000 salariés qui travaillent sur notre réseau de distribution d'électricité. C'est aussi 1 900 emplois créés en 2014 sur des métiers divers, intéressants et avec de vraies opportunités de carrière. L'entreprise de service public est de ce fait un acteur incontournable sur le territoire de l'Essonne, d'ailleurs reconnu département pilote en terme de développement énergétique.

La FDME, c'est une équipe de professionnels de la formation (formation en apprentissage, préapprentissage et formation continue) qui propose parmi ses 80 formations, des cursus en lien direct avec les métiers de l'énergie. C'est aussi le plus grand CFA d'Ile-de-France, engagé dans une démarche Qualité d'accompagnement des jeunes et dans le souhait de développer des formations tournées vers les métiers porteurs.

**Avec une prévision des besoins de 25% d'énergie supplémentaires dans les années à venir, ERDF recrute et a besoin de main d'œuvre qualifiée et formée à ses techniques et à sa culture d'entreprise. Allier ces deux entités qui agissent dans la même direction de développement d'emploi et de formation sur leur territoire, c'est une opportunité qui profite à tous.**

Ainsi, Jérôme LENOIR, Directeur Territorial Essonne ERDF, signataire de la convention, déclare que cet engagement partenarial est pour lui et son équipe « un plaisir, un grand honneur et un véritable engagement ». Quant à Max PEUVRIER, Président de la FDME, cette convention l'encourage d'autant plus à investir dans les filières d'avenir que représentent l'énergie et l'environnement. Il est envisagé notamment en 2017 l'ouverture d'une section de diplôme d'ingénieur. Maryse VASSOUT, Directeur Général de la FDME, précise à l'assemblée quelques actions concrètes qui seront menées dans le cadre de cette convention annuelle :

- Il s'agira pour ERDF de diffuser les offres d'apprentissage, d'alternance ou d'emploi à la FDME, tandis que cette dernière détectera en amont les profils recherchés.
- ERDF fera profiter les formateurs et les apprentis de visites de leurs sites industriels et du showroom.
- La participation conjointe à des manifestations ou forums.
- Intervention d'ERDF dans les filières de la FDME sous forme de conférences sur des sujets spécialisés en distribution d'électricité, smart grids, énergies renouvelables ...
- Encadrer les projets de fin d'étude, développer les échanges, accompagner les jeunes diplômés vers l'emploi avec une complémentarité formateur/entreprise.

Avant de poser sa signature sur le parapheur dédié à la convention, le Président de la FDME, Max PEUVRIER remercie Philippe LAVIALLE, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne, d'être à l'initiative de ce partenariat. Il remercie également les représentants des missions locales présents, qui vont ainsi pouvoir relayer aux jeunes en construction de parcours professionnel tout l'intérêt et les opportunités de recrutement du secteur de l'énergie.



*Signature de la convention, de gauche à droite :  
Maryse VASSOUT, Directeur Général FDME - Max PEUVRIER, Président de la FDME  
Jérôme LENOIR, Directeur Territorial Essonne ERDF*

Contact Presse : service communication – 01 60 79 93 01 – [s.souriau@fdme91.fr](mailto:s.souriau@fdme91.fr)

[www.facmetiers91.fr](http://www.facmetiers91.fr)

 /fdme91

 /FacDesMetiers91